



vol avec plainte, casier judiciaire ?

Par **lilou8**, le **16/05/2009** à **19:52**

Nous sommes allées en ville avec une amie. Sans savoir pourquoi ni comment, nous avons toutes les 2 volé dans 2 magasins différents pour chacune entre 100, 150 euros. Nous nous sommes faites prendre par le vigile d'un des magasin, qui nous a remis entre les mains du vigile de la galerie commerciale, qui lui meme a fait venir la police. Les 2 magasins ont portés plainte. Sans nous avoir rien demandé, (si nous pouvions régler la marchandise), ils nous ont amenées à l'hotel de police remplir et signer le procès verbal.

Nous sommes convoquées dans 3 jours pour voir l'officier.

La marchandise a été restituée aux commerces par les vigiles, c'est une premiere fois pour nous 2, nous avons la quarantaine chacune, nous ne savons pas ce qui nous a pris, une recherche d'adrénaline, stupide mais bon.....

Que va t'il nous arriver maintenant ?

Je suis très inquiète des conséquences de cette grosse connerie.

J' ai l'intention de faire une demande de visa pour le Canada " et oui, je souhaite vivre au Canada" et je sais qu'il demande un extrait de casier judiciaire, que dois-je faire ?

Je vous remercie vivement, sincèrément de l'intéret porté à ma question.

N.

Par **aurel83**, le **13/11/2011** à **16:57**

bonjour,

j espere que vous verrez mon message malgre la date de votre message, j'aimerais parle avec vous en privé de ce qui vous es arrive car je viens de faire la meme chose que vous, et j ai besoin d en parle, merci par avance pour votre reponse.

cordialement

Par **aurel83**, le **15/11/2011** à **21:23**

bonsoir,

vous ne risquez absolument rien pour 18 euros, ils ont voulu vous faire peur, le procureur a plus important a s occuper que 18 euros, vous les avez regle ou vous avez rendu la marchandise?

ne vous inquietez pas de toute facon il n y aura aucune suite.

bien cordialement.
aurelie

Par **aurel83**, le **15/11/2011** à **22:05**

vous verrez de vous meme que vous ne recevrez rien sa c est sur, pour ma part j ai pas de risque non plus avec ce que j ai fais car j ai tout paye egalement et il ne m a rien fait signe, mais le truc que j arrive pas a digere c est l humiliation, les barrieres qui ont sonne enfin tout quoi, tout ses gens qui m ont regarde... le pire moment de ma vie, depuis j ai peur du regard des gens quand je sort et c est encore pire quand je vais dans un magasin... et vous sa c est passe comment?

Par **aurel83**, le **16/11/2011** à **09:35**

je vous assure que j ai une amie el a signe ce papier et parreil ils lui ont dis d attendre la convocation du procureur en plus c etais 50 euros il y a de cela un an et aujourd hui toujours aucune convocation.

je vous comprend je serai comme vous si je ne connaissai deja pas des personnes qui l ont vecu dont moi malheureusement... et moi aussi je marche la tete basse surtout que j ai des enfants quan j ai emene mon premier a l ecole hier je me suis dis et si quelqu un ma vue... courage, sa va allez.

Par **OLIVER723**, le **20/11/2011** à **19:29**

De toute façon ,les casiers les plus malsains sont les N° 2 & N° 3 qui portent sur des délits ou des crimes

Tant qu'ils ne sont pas atteints , ça ne vous gênera pas plus que ça dans certaines démarches difficiles .

Par **Toto250**, le **29/11/2014** à **14:22**

Bonjour

Sans faire express j'ai mis un livre dans mon sac valeur 5€ et a la sortie le vigil m'attendait. Il a ete tres agressif, m'a bousculé, m'a accusé de vol, et j'ai eu tres peur, donc je suis parti Il M'a suivi sur le parking et a téléphoné a un responsable

Ensuite il m'a empêché de monter dans ma voiture mais finalement j'ai réussi a partir et m'a dit que ma plaque d'immatriculation a été relevé

Qu'est ce que je risque

Merci